



# Azay-le-Ferron

## la forêt perdue...

1<sup>ère</sup> partie



*Depuis plus de quarante ans maintenant, les futaies et halliers de la forêt d'Azay-le-Ferron ne retentissent plus du son des trompes ni des clameurs des grands chiens de meute. La vènerie a pourtant fortement marqué de son empreinte cet agréable territoire situé aux confins du Berry et de la Touraine. Avec les quelques archives disponibles nous avons tenté de retracer les divers épisodes de cette présence, somme toute récente et, pour les nostalgiques, encore perceptible.*



Château d'Azay-le-Ferron

## Les Luzarche d'Azay

Indissociable de la forêt, le château d'Azay-le-Ferron, aujourd'hui ouvert au public, a fait l'objet de diverses acquisitions successives depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Après les Turpin, les Preuilly, les d'Humières, les Breteuil, les Gallifet et les Ouvrard, les Luzarche, d'abord copropriétaires en viager en 1833, en deviennent définitivement propriétaires en 1852.

Après le décès de son beau-père et de son frère, Antoine Luzarche demeure seul propriétaire jusqu'à sa mort en 1872. Son fils unique, Alfred, seul héritier et maire d'Azay-le-Ferron de 1881 à 1925, eut trois enfants, Marthe, épouse Hersent, Marguerite, épouse Lebaudy et Roger, célibataire, tous trois décédés entre 1950 et 1962. Sans héritiers, ils firent chacun don de leur tiers respectif de la propriété, aux termes d'un legs précisant les usages à maintenir. La Ville de Tours reçut de Madame Hersent et de Roger Luzarche d'Azay le château, des fermes et deux tiers de la forêt tandis que Mme Lebaudy léguait au Muséum national d'histoire naturelle ses terres et bois de la Haute Touche pour y établir « la Réserve Luzarche d'Azay ».

## La forêt

En vertu d'un chauvinisme départemental de bon aloi, la forêt apparaît sous le vocable de Forêt d'Azay ou Forêt de Preuilly, selon que l'on réside dans l'Indre ou l'Indre-et-Loire. En réalité ce massif s'étend sur environ 2 000 ha, à cheval sur les deux départements. Et puisque historiquement il dépend du château d'Azay, nous conviendrons désormais d'adopter le terme de Forêt d'Azay, forêt qui se compose en majorité de peuplements feuillus couvrant environ les deux tiers de sa surface. On y dénombre de nombreuses pièces d'eau, étangs et mares pour une superficie totale de 22 ha, l'Etang Neuf couvrant à lui seul 13 ha. De mémoire de veneur, quelques bas-fonds dissimulent des mouilles fortement déconseillées aux cavaliers, même les plus intrépides.

Le percement en grandes lignes droites parallèles et de transversales perpendiculaires ainsi que quelques carrefours en étoile judicieusement situés signent à l'évidence un aménagement propice et pensé pour la chasse à courre. Conformément aux statuts liés aux domaines de l'Etat, l'ONF assure la gestion forestière tant sur la partie Ville de Tours que sur celle de la Haute Touche.

## L'Équipage d'Azay

Cet équipage se trouve référencé dans *La vènerie contemporaine* de Karl Reille, *La vènerie en Touraine* d'Henri Doyen et *Deux siècles de vènerie* d'Hervé Tremblot de la Croix et Bernard Tollu où l'on apprend que M. Antoine Luzarche d'Azay, louvetier, fonda en 1832 un équipage

pour chasser le loup puis le cerf à partir de 1870. Le chenil et les écuries se situaient dans les communs du château, locaux aménagés aujourd'hui pour héberger le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE). La meute d'une cinquantaine de bâtards saintongeais avait, semble-t-il, une excellente réputation, peut-être imputable à une retrempe avec un sang de loup, pratique habituelle à l'époque si l'on se réfère aux souvenirs de Julien Bost-Lamondie (*Ecoute en tête*). Le loup « Cacao », rescapé d'une portée de louvarts, naturalisé et présenté dans le grand escalier, aurait lui-même été intégré à la meute.



« Cacao »

Le livre des chasses que nous avons consulté ne débute pourtant seulement qu'en 1870 par la prise d'un cerf en janvier à l'Etang Neuf puis d'un autre, quatrième tête, le 5 janvier 1873 ainsi qu'un loup le 11 janvier de la même année. Dès lors, il n'est plus jamais fait mention de ce dernier animal. Curieusement aussi, dans ce livre qui laisse donc un vide de trente huit saisons, seules les chasses avec hallali sont consignées (à une exception près), et les cerfs pris numérotés, ce qui accrédite l'authenticité des informations. C'est ainsi qu'entre 1870 et 1914, 233 cerfs auraient été forcés, le 100<sup>e</sup> le 21 janvier 1892 au Roulet, le 200<sup>e</sup> le 15 décembre 1910 en forêt de Pressigny et le dernier le 26 mars 1914 en forêt d'Azay, soit jamais plus de 15 prises par saison et, en moyenne, beaucoup moins.

Nous reviendrons plus en détail sur le déroulement de ces 43 saisons en relevant au passage quelques contradictions frappantes avec les différents annuaires successifs de la Vènerie. Celui de 1892 mentionne par exemple la présence de cinquante bâtards vendéens et la même année la prise de vingt cerfs et d'une portée de louvarts ; celui de 1893 fait état de cinquante bâtards du Haut Poitou, servis par trois hommes montés et deux à pied ; même constat dans ceux de 1897, de 1901 et de 1912, avec l'indication d'une moyenne de prises annuelles de 25 à 30 animaux ! Y avait-il une activité parallèle de louveterie ? Défaute de communication probablement liée à l'absence d'Internet

La tenue de l'équipage était bleu de roi, col et parements de velours bleu, avec galons de vènerie, gilet et retroussis ventre de biche, culotte de velours bleu.

Trois piqueux à cheval ont servi l'équipage jusqu'en 1895, puis deux montés et deux à pied.

En 1845, le bouton représente un loup passant à droite, avec banderole et devise et à partir de 1876, un cerf passant à gauche avec banderole et la devise « *jusques au bout* », motif que l'on retrouve d'ailleurs sculpté sur le manteau d'une cheminée de l'entrée.

La fanfare, *la Luzarche* a été composée par le vicomte La Bru (référence p. 125 c du recueil fanfares de chasse de la FITF).

Manifestement la densité en grands animaux devait être relativement faible à l'époque, comme en témoigne le peu de prises au total et surtout la moyenne d'âge significativement très basse de celles-ci.

### Equipage d'Azay : répartition des prises par âge

Age selon la tête	Nombre	Pourcentage
Daguet (69)	69	29,5%
Seconde tête (13) Troisième tête (49)	62	26,5 %
Quatrième tête (59)	59	26 %
Dix-cors jeunement (12) Dix-cors royal (31)	43	18 %
Total	233	

*Cette énorme proportion de daguets peut signifier ou bien une population en hyper productivité et en plein essor, ce qui n'est évidemment pas le cas, ou bien une population très basse avec une pyramide des âges complètement affaissée, caractéristique d'un déficit en sujets adultes et même sub-adultes.*

Comme preuve supplémentaire, on ne relève aucune mention de difficultés particulières dans le change, tout au plus le signalement de quelques rares accompagnés. Ceci qui explique sans doute la volonté de Mme Lebaudy, plus tard, de créer une réserve, justifiant ainsi son legs au Muséum. Pour chasser plus régulièrement l'équipage avait d'ailleurs étendu son territoire grâce à la bienveillance de Paul Gravier, propriétaire du Roulet à Saint Flovier. Présent à presque toutes les chasses, celui-ci mettait à disposition sa forêt de Sainte Julitte distante seulement d'un débucher de celle d'Azay. Régulièrement, l'équipage se rendait aussi à



Reproduction du bouton

quelques invitations dans des forêts de l'Indre-et-Loire comme Verneuil, Paulmy, La Celle, Pressigny, l'Abbaye ou de l'Indre à Fromenteau ou encore au Parc du Bouchet en Brenne.

### Répartition des prises de l'Equipage d'Azay par territoire

A la lecture, passionnante s'il en est, du livre des chasses, le mystère persiste sur la fréquence des découplés. Comment peut-on imaginer qu'un équipage réussisse de façon aussi performante avec si peu de sorties, à moins de posséder de rudes chiens et d'évo-

Forêt d'Azay	Le Roulet
159	40
Verneuil	Pressigny
13	11
La Celle	Paulmy
4	2
Le Bouchet	Fromenteau
3	1

luer dans un territoire définitivement peu dense en animaux. On constate en effet avec stupeur que quelques saisons ne font état que d'une seule retraite prise et un certain nombre d'autres seulement de deux à six hallalis.

Domage que toutes les chasses manquées (il devait bien y en avoir) n'aient pas été consignées. Un carton d'invitation de 1887 fournit néanmoins un indice sur les jours et le rythme des chasses puisqu'il annonce 4 chasses en novembre, le jeudi 3, le vendredi 11, le jeudi 17 et le lundi 28 et seulement 2 en décembre, le mercredi 14 et le samedi 24. A la lecture du livre des chasses, on découvre qu'un cerf a été pris à chacune de ces sorties.

On remarque aussi de larges coupures en cours de saison avec systématiquement très peu de chasses en décembre, janvier et février (pour mémoire, en 43 saisons 10 chasses de février et 16 de janvier).

En revanche les chasses semblent reprendre régulièrement en mars, curieusement jamais en avril, bien que la législation, je suppose, le permettait. Quelquefois, les saisons se réduisent même seulement à une ou quelques chasses d'automne. Je n'ai trouvé aucune raison à ces trous du calendrier en dehors des suppositions évoquées, mais un lecteur détient peut-être une explication rationnelle.

Autre sujet d'étonnement quant à la qualité et au mordant de la meute : la moitié des cerfs pris en bât-l'eau ont été noyés par les chiens et environ une fois sur deux les animaux aux abois sont portés bas par la meute, avec d'ailleurs plusieurs fois quelques chiens blessés.

La durée moyenne des chasses calculée sur 43 saisons se situe aux environs de 4 heures, ce qui semble indiquer que les chiens étaient plutôt lents et probablement très fins de nez. A cette époque en outre, les usages imposaient comme postulat de ne pas attaquer autrement qu'avec des rapprocheurs.

On serait tenté de retracer ici tous les laisser-courre, ne serait-ce que pour le plaisir d'évoquer des lieux-dits familiers ou mettre en évidence à travers les divers parcours empruntés par les animaux des filiations probables entre massifs périphériques. Evidemment les histoires de chasse ne passionnent que ceux qui les ont vécues, néanmoins le



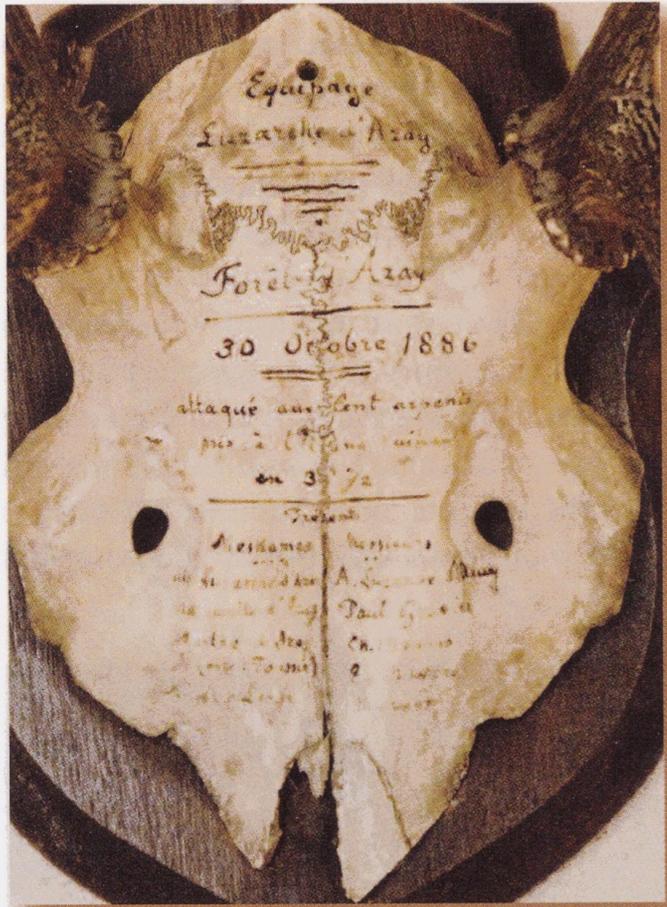
Huile sur carton de l'Equipage d'Azay par Karl Reille

Autre indice d'une qualité de chasse exceptionnelle, les comptes-rendus de la saison 1901-1902 font état d'une meute décimée par la pneumonie et réduite à 14 chiens, capables malgré tout de prendre quatre cerfs. Voilà probablement une explication au déplacement au mois de novembre 1901 de l'Equipage Lebaudy, venu (en raison de liens familiaux ?) prêter main forte aux infortunés veneurs Berrichons. Il est indiqué que l'équipage « Pierre Lebaudy, vauvrait de Fontainebleau » a attaqué et manqué un petit ragot et essuyé deux buissons creux à Azay ; en déplacement en forêt de Gâtines (Valençay), il a pris un ragot en 3 heures (honneurs à la princesse Amédée de Broglie) et connu un buisson creux.

livre des chasses relate des refuites ou des anecdotes intéressantes, au moins pour ceux qui connaissent la région.

En voici quelques-unes :

- 26 novembre 1891, forêt d'Azay. Chassé un cerf dix-cors jeune. Manqué (seule chasse du livre). Attaqué à la pointe des Cent Arpents à 1 h ½. Débuche de suite devant les 4 chiens d'attaque et prend son parti par les Merlaudières, Fromenteau, la Bourdésièrre, la Chamoirie où il est relancé, continue son débuché, traverse la forêt de Berger, l'Etang Neuf (Brenne), traverse la Claise à Brèves, les bois du Breuil et gagne les grandes enceintes de



Lancosme où l'on est obligé d'arrêter à 6 h à cause du brouillard et de la nuit. Chasse superbe, menée très vite, sans défaut. Retraite de 8 heures.

Présents : Mesdames A. Luzarche d'Azay, Pierre Lebaudy, Marthe d'Azay, V. Oppenheim, Vtesse J. d'Harambure, E. Navers, A. Adam, M. Oppenheim, G. Verberckmoës, Devaulx de Chambord ; Messieurs A. Luzarche d'Azay, Morillon, Roger d'Azay, Ch. Smith, P. Lebaudy, Vte Jean d'Harambure, Cte J. de Marsay, Cte de Wissoq, Vte M. de Pully, H. Perrin, Devaulx de Chambord, E. Navers, S. Riant, Marcel Navers, C. Breton, A. Adam, C. de Lazenay, G. Verberckmoës, Vte de Courcy, Delrue, Bon des Bordes.

• Une autre qui me tient à cœur :

19 octobre 1907, forêt d'Azay. 176<sup>e</sup> cerf. Forcé un cerf daguet en 3 h 10. Attaqué aux Cent arpents, l'Effougeard, le Parc à la Mule, le Coudray, revient à son lancer voie pour voie, est porté bas par les chiens dans la cour de la ferme de la Haute Touche où il était venu demander protection à la fermière qui le connaissait. Les honneurs à Madame Roussel.

Présents : Madame Luzarche d'Azay, Messieurs Luzarche d'Azay, Paul Gravier.

## Deux anecdotes :

• Une chasse particulièrement dure (après l'épisode de pneumonie) :

23 mars 1901, forêt d'Azay. 150<sup>e</sup> cerf. Grand daguet lancé dans les Grands Bois, se fait battre à l'Epine houx, revient aux Grands Bois, prend son parti par la Rolle, le Parc à la mule, la Planche au curé, la Haute Touche, les Cent arpents, revient par l'ancien Etang des Mines, Pêchoire, et Vinceuil où il traverse deux fois l'étang et met les chiens en

défaut pendant une heure, retransverse les Grands Bois où il s'accompagne et met de nouveau les chiens en défaut pendant 1 h ½, après laquelle sa voie est de nouveau rapprochée jusque sur le bord de l'Etang Neuf qu'il avait traversé pour être relancé et reconduit par la Rolle et les Grands Bois à l'Etang de Vinceuil où il est noyé par l'équipage après 6 h de chasse. Animal vigoureux, chasse remarquable et difficile. Les honneurs du pied à M. Hémary de Lazenay ; Laisser-courre par Philippe et Félix.

• L'équipage disposait-il d'un bateau, ou comment conclure un bât-l'eau : 26 mars 1904, forêt d'Azay. 162<sup>e</sup> cerf. Attaqué un dix-cors jeunement sur la lisière de l'Etang Vaillant après un très beau rapprocher d'une heure. A pris l'eau 2 fois à l'Etang Neuf, continue par la Sablière, la Rolle, revient à son lancé après avoir pris l'eau 2 fois aux étangs du Bois Gillet d'où il a été chassé au moyen d'un bateau apporté par les spectateurs. Il reprend l'eau 3 fois à l'Etang Neuf qu'il ne peut quitter malgré une poursuite acharnée en bateau. Servi à 6 h, après 4 h de chasse. Les honneurs du pied à M. Gravier.

Présents : Madame Luzarche d'Azay ; Messieurs Luzarche d'Azay, C. de Lazenay, P. Gravier, C. Navers, M. Navers. Laisser-courre par La Trace.

Toutes ces chasses consignées dans le livre sont également en partie calligraphiées sur les massacres visibles dans les vestibules et les salles du château, même si la lumière en a quelque peu terni les plus exposés au soleil.

Xavier Legendre,

Directeur du Parc de la Haute Touche pendant 20 ans

Photos prises par J. P. Villermé au château d'Azay

sur l'aimable invitation de Véronique Moreau

